



divulgarion de mon identité et mon adresse a un tiers , sans mon accord

Par **zoltaire**, le **16/06/2019** à **08:49**

bonjour ,

en réaction , a mes commentaires privés (non désobligeants), sur la page (votre avis nous interesse) , d'une ville du sud de la france, (au sujet d'une place handicapé interdite), le maire de cette ville m'a répondu part un courrier, tout le mal qu'il pensé de moi, en étant insultant, et m'écrivant sur la lettre.

je cite : " j'adresse copie de ce courrier a monsieur le maire de votre commune afin qu'il sache que certains de ces administrés donnent une piètre image des habitants de sa commune."

bien sur en divulgant mon identité et mon adresse privé.

d'ou ma question , en a t'il le droit ? , la mairie de ma commune n'ayant rien a voir avec les explications sur la place handicapé, que je demandé a l'autre ville.

je trouve la réponse de ce maire disproportionné , et surtout très choquant qu'il envoie une copie de ma question et surtout en divulgant , mon identité et mon adresse , sans mon autorisation , en vue de me nuire !!! 😞😞

je vous remercie a l'avance de votre réponse